

**Vous voulez mener un programme
de prévention sociale ?**

**INNOVEZ AVEC DE
NOUVEAUX PARTENAIRES
GRÂCE AUX CONTRATS
À IMPACT SOCIAL !**



**APPEL À PROJETS DU GOUVERNEMENT
MARS 2016 – MARS 2017**

contrat-impact-social.fr

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT À IMPACT SOCIAL ?

➤ C'est un dispositif qui permet de mener des programmes de prévention innovants

Les contrats à impact social permettent de faire financer un programme social innovant par un investisseur privé, qui sera remboursé par la puissance publique uniquement en cas de succès. C'est une façon d'expérimenter de nouvelles solutions dans des domaines où les besoins sociaux ne sont pas toujours bien couverts.

UN EXEMPLE À L'ÉTRANGER

En Belgique, un contrat à impact social a été lancé en 2014 pour renforcer l'employabilité de personnes de nationalité étrangère grâce aux conseils de retraités du monde de l'entreprise. Ce programme géré par l'association « Duo for a job » est financé par une fondation privée et fera l'objet d'un remboursement par l'Office Régional bruxellois de l'Emploi si les 180 bénéficiaires affichent un taux d'emploi de 10% supérieure à la moyenne.



Pour retrouver toutes les informations sur l'appel à projets : contrat-impact-social.fr

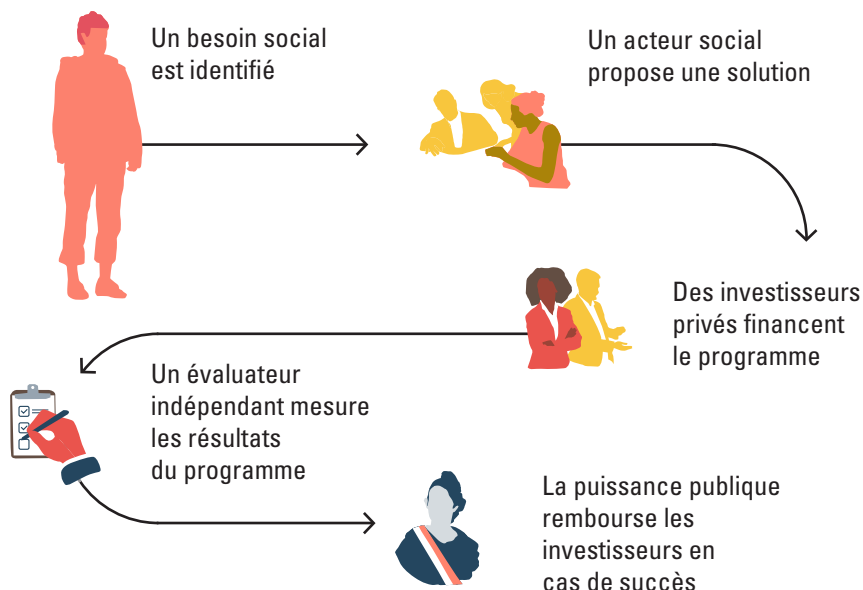
COMMENT CONCLURE UN CONTRAT À IMPACT SOCIAL ?

➤ Répondez à l'appel à projets du Gouvernement

À partir du mois de mars 2016 jusqu'en mars 2017, le gouvernement lance un appel à projets permanent qui offre un cadre juridique sécurisé aux acteurs sociaux et aux investisseurs pour conclure un contrat à impact social.

Les candidatures seront étudiées en continu et, si elles sont sélectionnées, l'État s'engagera à rembourser l'investisseur en cas du succès du programme de prévention porté par l'acteur social.

COMMENT ÇA MARCHE ?



QU'EST-CE QUE ÇA APPORTE DE NOUVEAU ?



Des personnes socialement fragiles ont bénéficié d'une aide



Un acteur social a trouvé de nouveaux moyens pour agir



L'innovation sociale est encouragée par la puissance publique

LES CONTRATS À IMPACT SOCIAL EN 3 POINTS



1 Un nouveau moyen de répondre à des besoins sociaux



2 Des financements supplémentaires grâce à des partenaires privés



3 Un cadre juridique sécurisé et transparent grâce à l'appel à projets

« Des défis sociaux majeurs comme l'exclusion, l'illettrisme ou la dépendance nécessitent des solutions innovantes. En lançant en France les « Contrats à impact social », le gouvernement offre aux acteurs sociaux un accès sécurisé et transparent à des investissements privés pour expérimenter et mener à bien des programmes sociaux ambitieux. Ces ressources s'ajouteront aux dépenses publiques sociales actuelles pour une solidarité renouvelée et renforcée. »

Martine Pinville

Secrétaire d'État au Commerce,
à l'Artisanat, à la Consommation
et à l'Économie sociale et solidaire

RÉPONDEZ À L'APPEL À PROJETS SUR

> contrat-impact-social.fr